



A3G

AUDREX AUDIT ANTILLES GUYANE

ANNECY
CAYENNE
FORT-DE-FRANCE

TRESOR

Association loi 1901

Lotissement Patawa 2
38, rue des Turquoises
97300 CAYENNE

SIRET : 424 136 950 00047

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**Société de Commissariat Aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires Aux Comptes,
rattachée à la CRCC Dauphiné – Savoie**

**SAS au capital de 30 000 € RCS ANNECY B 410 388 946
Siège social : 12 rue de Nanfray – Cran Gevrier – 74960 ANNECY**

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **TRESOR GUYANE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Ces appréciations n'appellent aucun commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

<p style="text-align: center;">Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels</p>

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non

d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Anancy, le 4 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes
AUDREX AUDIT ANTILLES GUYANE



Thierry **BARBE**
Commissaire Aux Comptes
Associé technique



Roger **VIGILANT-JAKOU**
Commissaire Aux Comptes
Associé signataire

BILAN ACTIF

ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATURELLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	7 357,59	7 357,59		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	168 962,90	56 487,58	112 475,32	123 739,57
Installations techn., matériel et outil. ind.	16 981,00	9 176,82	7 804,18	4 172,00
Autres	65 579,47	42 121,10	23 458,37	6 538,80
Immobilisations corporelles en cours				2 925,00
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 400,00		1 400,00	1 400,00
TOTAL (I)	260 280,96	115 143,09	145 137,87	138 775,37
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	3 779,00		3 779,00	8 122,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	251 302,42		251 302,42	193 205,66
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	225 616,60		225 616,60	148 178,90
Charges constatées d'avance	2 799,60		2 799,60	1 931,25
TOTAL (II)	483 497,62		483 497,62	351 437,81
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	743 778,58	115 143,09	628 635,49	490 213,18

BILAN PASSIF

ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATURELLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	187 296,46	143 453,13
Excédent ou déficit de l'exercice	15 169,62	43 843,33
<i>Situation nette (sous total)</i>	202 466,08	187 296,46
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	134 130,00	126 532,25
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	336 596,08	313 828,71
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	207 130,00	60 593,00
TOTAL (II)	207 130,00	60 593,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	7 500,00	7 500,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	7 500,00	7 500,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 494,84	825,50
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	24 914,57	23 415,97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 050,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	40 000,00	80 000,00
TOTAL (IV)	77 409,41	108 291,47
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	628 635,49	490 213,18

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATURELLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	374,00	206,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	21 129,00	18 700,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	413 418,00	249 500,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 165,50	7 038,00
Utilisations des fonds dédiés	57 335,10	100 526,00
Autres produits	1 200,40	6 915,74
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	499 622,00	382 885,74
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	93 842,48	114 199,85
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 858,65	2 949,20
Salaires et traitements	130 775,91	135 927,13
Charges sociales	25 047,93	29 884,47
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 730,40	14 998,42
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	207 130,00	32 885,00
Autres charges	3 505,78	114,17
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	481 891,15	330 958,24
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	17 730,85	51 927,50
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 788,52	757,83
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 788,52	757,83
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 788,52	757,83

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATURELLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	19 519,37	52 685,33
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 087,10	
Sur opérations en capital	12 856,07	4 058,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	15 943,17	4 058,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	20 292,92	
Sur opérations en capital		12 900,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	20 292,92	12 900,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-4 349,75	-8 842,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	517 353,69	387 701,57
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	502 184,07	343 858,24
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15 169,62	43 843,33

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 628 635,49 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 15 169,62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 357,59		
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions		168 962,90		
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		11 371,00	5 610,00	
		Autres immos corporelles		3 086,06	19 560,00	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Matériel de transport		29 782,24			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		14 726,27	3 113,87		
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours		2 925,00	14 025,00		
	Avances et acomptes					
TOTAL			230 853,47		42 308,87	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières		1 400,00		
TOTAL			1 400,00			
TOTAL GENERAL			239 611,06		42 308,87	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévellop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		7 357,59	
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions			168 962,90	
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			16 981,00	
		Autres immos corporelles			22 646,06	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Matériel de transport			29 782,24		
	Mat. bureau, inform., mobilier		4 688,97	13 151,17		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours		16 950,00			
	Avances et acomptes					
TOTAL			21 638,97		251 523,37	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			1 400,00	
TOTAL					1 400,00	
TOTAL GENERAL			21 638,97		260 280,96	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		7 357,59			7 357,59
TOTAL		7 357,59			7 357,59
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	45 223,33	11 264,25		56 487,58
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		7 199,00	1 977,82		9 176,82
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 593,58	855,21		2 448,79
	Matériel de transport	27 606,31	1 900,00		29 506,31
	Mat. bureau et informatiq., mob.	11 855,88	1 733,12	3 423,00	10 166,00
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		93 478,10	17 730,40	3 423,00	107 785,50
TOTAL GENERAL		100 835,69	17 730,40	3 423,00	115 143,09

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 400,00		1 400,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 779,00	3 779,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	666,42	666,42	
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	250 636,00	250 636,00	
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)				
Charges constatées d'avance	2 799,60	2 799,60		
TOTAUX		259 281,02	257 881,02	1 400,00
Renvois	(1) Montant			
	des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(3) Créances reçues par legs ou donations				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 799,60
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 799,60

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 329,00
Autres créances	251 302,42
Disponibilités	
TOTAL	252 631,42

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 494,84	12 494,84		
Personnel & comptes rattachés	13 148,29	13 148,29		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	9 622,88	9 622,88		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 143,40	2 143,40		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	40 000,00	40 000,00		
TOTAUX	77 409,41	77 409,41		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	40 000,00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	40 000,00

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 736,28
Dettes fiscales et sociales	18 597,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	21 333,37

LES EFFECTIFS

CC3330 - ASSOC ASSOCIATION RESERVE NATUREL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	4,00	4,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise	3,00	3,00
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ASSOCIATION TRESOR : Suivi des subventions

Financier - Subvention	N°convention	Date convention	Montant Convention	Montant encaissé sur exercice précédent	Subventions restant à recevoir sur exercices antérieurs	Subvention accordée sur exercice 2023	Montant subventions encaissées sur exercice 2023	Montant subventions à recevoir au 31/12/2023	Fonds dédiés au 01/01/2023	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds dédiés au 31/12/2023	Produits constatés d'avance N-1	Produits constatés d'avance	Subventions non utilisées à reverser ou perdues	Subventions à reverser sur engagements non réalisés	Début du contrat	Fin du contrat
FT - 20 ans	Lettre	28/11/2018	22 000	11 000	11 000	-	-	11 000	8 800	7 700	1 100	1 100	-	-	-	-	28/11/2018	
DEAL	IN07/DEAL/MI/MS/2019	25/11/2019	10 000	20 000	10 000	2 000	-	12 000	-	-	-	-	-	-	-	-	19/11/2019	31/05/2022
CTG	Conv 489/21	22/06/2021	40 000	30 000	10 000	10 000	-	1 000	1 000	1 000	-	-	-	-	-	-	22/06/2021	21/09/2023
FONDATION TRESOR	Investissement Eluèdes BDA	22/07/2021	10 000	3 750	6 250	-	6 250	2 000	2 000	2 000	-	-	-	-	-	-	01/01/2021	31/12/2021
FONDATION TRESOR	Fonctionnement TBA 2022 - 2024	22/07/2021	120 000	39 600	80 400	39 600	40 800	40 800	40 000	40 000	-	-	80 000	40 000	-	-	01/01/2022	31/12/2024
Office de l'eau	Arrêté préfectoral n°2023-046	29/04/2021	31 918	9 545	22 373	-	22 273	15 909	14 316	14 316	1 561	1 561	-	-	-	-	29/04/2021	28/04/2024
UICN LIFE/BEST	Contrat 2020-A-91	09/07/2021	39 981	27 466	12 515	12 460	-	-	-	-	-	-	-	-	43	-	01/09/2021	31/12/2022

2022	conv	22/09/2022	40 000	20 000	20 000	20 000	10 000	10 000	32 886	14 006	15 621	15 621	-	-	-	-	22/09/2022	21/09/2024
Subvention d'invest 3 257,90																		

2023	Lettre - Arrêt RNRT 2023	06/09/2023	20 000	-	20 000	20 000	20 000	-	-	20 000	-	-	-	-	-	-	05/09/2023	31/12/2023
CTG	Conv n°668/23/Invest RNRT 2023	17/08/2023	150 000	150 000	150 000	150 000	-	-	150 000	150 000	-	-	-	-	-	-	17/08/2023	17/08/2025
CTG	Conv n°666/23/Invest RNRT 2023	20/09/2023	40 000	40 000	40 000	-	40 000	40 000	4 000	4 000	36 000	36 000	-	-	-	-	20/09/2023	20/09/2025
DGTM - sur EBP DGCAT4	Conv EBP DGCAT74	01/08/2023	30 397	30 397	30 397	7 600	22 797	22 797	7 600	7 600	22 797	22 797	-	-	-	-	01/08/2023	31/08/2025
DGTM - sur EBP DGCAT67	Conv EBP DGCAT67	01/08/2023	130 021	130 021	130 021	32 595	97 516	97 516	-	-	130 021	130 021	-	-	-	-	01/08/2023	31/12/2025
DGTM - Arrêt n°11	Conv DGTM/Arrêt n°11	29/03/2023	3 000	3 000	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000	-	-	-	-	-	-	29/03/2023	31/12/2023
Total			687 217	161 353	162 446	373 416	287 786	238 636	60 894	42 282	207 130	207 130	80 000	40 000	43	-		

Subventions d'investissements

DGTM	Conv 2021/DGTM/PE B019	20/07/2021	72 000	67 600	14 400	14 400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20/07/2021	30/04/2023
DGTM	Conv 2022/DGTM/PE B025	01/07/2021	19 577	5 873	13 704	13 704	0	0	13 704	13 704	-	-	-	-	-	-	01/07/2021	30/11/2021
CTG 2022		20/12/2022	3 257,90														20/12/2022	20/12/2024
130550 28104,06																		

DE SERVICE - COMPTE 706

315285,18

NOFRAN/ANE	Arrêté autorisation environnement compensatoire	01/01/2021	80 000	32 000	48 000	16 000	32 000	32 000	16 000	16 000	32 000	-	-	-	-	-	01/01/2021	31/12/2025
ONF	BC 4/00219201	23/11/2022	2 700															
CEDEFEG	Devis 2022-41	18/02/2022	1 390						800	800	-	-	-	-	-	-		
ONF	Dev de commande n°17/00238443	28/09/2023	2 450														28/09/2023	31/12/2023